



ARRETE MUNICIPAL DE PROROGATION D'UN
ARRETE TEMPORAIRE DE CIRCULATION ET D'UN
ARRETE DE PERMISSION DE VOIRIE
ROUTE DE VERS LE NANT ET CHEMINS DE
L'ENCRATY ET BORNAND

COMMUNE

DE

DEMI-QUARTIER

N° 2026-45

HAUTE-SAVOIE

Le Maire de la Commune de DEMI-QUARTIER ;

Vu les articles L 2212-1, L2212-2 et L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles R 411-5, R 411-8, R 411-21-1 et R 411-26 du code de la route ;

Vu les articles 131-12 et 131-13, R610-3 et R 610- 5 du Code pénal ;

Vu le permis de stationnement n° 2026-29 et l'arrêté de circulation temporaire n° 2026-28 du 25 mars 2026 délivrés à l'entreprise « SOGETREL – 145 Rue de la Fin – 74460 MARNAZ » afin de régler la circulation sur la Route de Vers le Nant et les Chemins de l'Encraty et Bornand dans sa portion comprise dans le domaine public pour lui permettre de réaliser les travaux de déploiement de fibre optique dans les infrastructures existantes et raccordement des boîtiers fibre optiques ;

Considérant qu'il convient de proroger ces arrêtés municipaux ;

Considérant qu'il appartient bien au Maire de le faire,

ARRETE :

Article 1 :

Le présent arrêté proroge les arrêtés n°2026-28 et n° 2026-29 jusqu'au 8 juin 2026 inclus.

Article 2 :

Le reste des arrêtés n°2026-28 et n° 2026-29 du 25 mars 2026 demeurent sans changement.

Article 3 :

Le présent arrêté sera **affiché** sur place par l'entreprise « **SOGETREL** ».

Article 4 :

Les infractions au présent arrêté seront relevées et poursuivies conformément à la loi par la Gendarmerie et tout autre agent compétent.

Article 5 :

Ampliation du présent arrêté qui sera publié électroniquement à la mairie, sera transmise à la brigade de Gendarmerie de Megève, aux services techniques de la commune, à l'entreprise « SOGETREL », à la STBMA, un exemplaire étant conservé en Mairie.

Fait à Demi-Quartier, le 27 avril 2026.

Certifié exécutoire.

Publié électroniquement le 29/04/2026

Télétransmis Sous-préfecture le 29/04/2026



Le Maire,

Stéphane ALLARD

MAIRIE DE DEMI-QUARTIER

74120

Mairie : 775 route d'Etraz - 74120 DEMI-QUARTIER - Téléphone 04 50 21 23 12

Email : contact@demi-quartier.fr - Site : www.demi-quartier.fr